

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

---

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

2022 - 2023



Ontario

Commission  
de l'énergie  
de l'Ontario

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

## APPORTER DE LA VALEUR AUX CONSOMMATEURS

Nombre de consommateurs d'électricité :

**5 408 706**

Nombre de consommateurs résidentiels et de petites entreprises :

**5 358 026**

Nombre de consommateurs de gaz naturel :

**3 851 809**

Nombre de consommateurs résidentiels et de petites entreprises :

**3 829 002**

### Supervision du secteur

Nombre d'entreprises du secteur de l'électricité que la CEO réglemente ou à qui elle délivre des permis :

|   |                                       |                           |   |                          |                          |   |   |
|---|---------------------------------------|---------------------------|---|--------------------------|--------------------------|---|---|
| <b>61<sup>1</sup></b><br>distributeurs  | <b>8<sup>2</sup></b><br>transporteurs | <b>430</b><br>producteurs | <b>2</b><br>agences :<br>Société indépendante<br>d'exploitation du<br>réseau d'électricité et<br>Entité responsable des<br>compteurs intelligents | <b>143</b><br>grossistes | <b>71</b><br>détaillants | <b>25</b><br>fournisseurs<br>de compteurs<br>divisionnaires | <b>20</b><br>fournisseurs<br>de stockage<br>d'électricité |
| Nombre d'entreprises du secteur du gaz naturel que la CEO réglemente ou à qui elle délivre des permis : |                                       |                           |   |                          |                          | <b>2</b><br>distributeurs                                   | <b>23</b><br>agents de<br>commercialisation               |

### Participation des consommateurs

**4 745 097 \$**

Une somme fournie à des groupes d'intervenants afin de financer leur participation : des groupes de consommateurs, de fabricants, d'agriculteurs, de propriétaires fonciers ainsi que des collectivités autochtones

Nombre d'audiences et d'instances de la CEO où des intervenants ont participé : **53**

### Conformité et application de la loi

**65** examens de conformité et **32** inspections, avec **26** rcitives conduisant à rcitives conduisant à **483 250 \$** en pénalités administratives reçues

### Contacts initiés par les consommateurs

**6 861**  
interactions au total

**4 323**  
contacts reçus

Plaintes concernant les entités que la CEO réglemente : **1 201**

**Problèmes principaux :**  
AIE, escroqueries ciblées, tarifs, erreurs de facturation, POAFE

### Soutien aux consommateurs à faible revenu

Le Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE) a été utile pour : **18 066<sup>3</sup> consommateurs** avec **13 012 107 \$<sup>4</sup>** en financement d'urgence pour les aider à payer leurs factures de

Le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) a aidé en moyenne **229 272** ménages à faible revenu par mois avec près de **156 660 961 \$** en crédit sur la facture au cours de l'année

# APERÇU DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

## ÉNERGIE FIABLE ET DURABLE

### Infrastructure

Réseau de distribution de l'électricité – actifs totaux :

**31 052 378 914 \$<sup>5</sup>**

**2,5 milliards de dollars**  
investis dans le réseau d'électricité

**2 600 km**  
de nouveaux fils de distribution et autres installations

**49 km**  
de lignes de transport d'électricité dont la construction est approuvée

Réseau de distribution du gaz naturel – actifs totaux :

**29 638 707 935 \$<sup>5</sup>**

**278,2 millions<sup>6</sup>**  
investis pour les gazoducs et les infrastructures de gaz naturel connexes installations associées

**28,63 km<sup>6</sup>**  
de nouveaux gazoducs et de gazoducs à remplacer dont la construction est approuvée :

- 0,35 km dans la ville de Toronto
- 0,48 km dans la ville de Milton
- 20 km dans les cantons de Dawn-Euphemia et de St. Clair
- 7,8 km dans la communauté de Haldimand Shores, canton d'Alnwick/Haldimand

## GESTION DES COÛTS

Facture mensuelle moyenne d'électricité pour le secteur résidentiel : **124,81 \$<sup>7</sup>**

Des augmentations de tarif de **3,19 %** en moyenne, pour les **48** distributeurs d'électricité qui ont déposé des demandes de hausse annuelle liée au taux d'inflation.

Environ **2,4** millions de dollars en augmentations tarifaires évitées grâce à notre examen de **six** requêtes tarifaires importantes présentées par des distributeurs d'électricité.<sup>8</sup>

Facture mensuelle moyenne de gaz naturel pour le secteur résidentiel : **117,84 \$**

Nombre décisions rendues sur des requêtes tarifaires et au total :

Nombre de requêtes tarifaires rendues : **89**  
Nombre de décisions rendues : **264**

Le coût annuel de la CEO par consommateur était de **5,96 \$**, ce qui représente une augmentation de **0,50 \$** attribuable à une hausse de 10,2 % des charges d'exploitation de la CEO. Cette hausse a été partiellement compensée par l'augmentation du nombre de consommateurs de gaz naturel (1,1 %) et d'électricité (0,7 %).

<sup>1</sup> Source – <https://www.oeb.ca/fr/secteur-de-lenergie-de-lontario/liste-des-entreprises-detenant-un-permis>, il existe 61 distributeurs d'électricité autorisés.

<sup>2</sup> Source – <https://www.oeb.ca/fr/secteur-de-lenergie-de-lontario/liste-des-entreprises-detenant-un-permis>, il existe huit transporteurs d'électricité autorisés

<sup>3</sup> À la fin de l'exercice, le 31 mars 2023.

<sup>4</sup> Pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2022.

<sup>5</sup> Données issues des exigences relatives à la présentation de rapports et à la tenue de dossiers de 2022, telles que transmises par les distributeurs de gaz naturel et d'électricité le 2 mai 2023. Ces données ont fait l'objet d'une validation annuelle des données issues des exigences relatives à la présentation de rapports et à la tenue de dossiers et sont définitives.

<sup>6</sup> En 2022-2023, la CEO a approuvé quatre projets de gazoducs. L'un de ces projets était le projet de gazoduc Sun-Canadian. Sun-Canadian n'étant pas une entité à tarifs réglementés, le coût de ce projet n'a pas été pris en compte, car les consommateurs n'en assument aucune partie.

<sup>7</sup> Le montant de la facture mensuelle moyenne d'électricité pour le secteur résidentiel est calculé sur la base de la tarification au compteur horaire du consommateur résidentiel type, compte tenu de la remise de l'Ontario pour les consommateurs d'électricité.

<sup>8</sup> Compte non tenu de la demande combinée d'Hydro One Networks Inc. concernant les tarifs de transport et de distribution de l'électricité et d'autres frais pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.



[WWW.OEB.CA/FR](http://WWW.OEB.CA/FR)

